



**Préserver
l'autonomie
communale
et une
intercommunalité
de projet**

(actualités)

Champs en images



Cette année, c'est en plein après-midi que s'est déroulée la chasse aux œufs : le vendredi 14 avril, aux quatre coins de la ville, des ateliers personnalisés selon l'âge des enfants pour que tous gardent le plaisir de la découverte de véritables œufs en chocolat et plus qu'une chasse, c'est à une véritable moisson que se sont livrés les petits campésiens...



Au Forum de l'été 2017, le droit aux vacances pour tous les Campésiens ! En une seule matinée l'ensemble des séjours jeunesse avaient trouvé preneurs !



Dimanche 9 avril, bonne et heureuse nouvelle année du Coq à la pagode de Champs-sur-Marne.



Commémoration en mémoire de toutes les victimes du cessez-le-feu du 19 mars 1962 qui mettait, il y a cinquante-cinq ans, un terme à dix années de guerre en Afrique du Nord.

SOMMAIRE

(édito) 5

(actualités)

Champs en images 2
Champs en fête ! 7
Comment préparer sa première entrée en maternelle 8
Interdiction temporaire de vente d'alcool à emporter à partir de 21h 16
Concours "Champs ville fleurie" 2017 19

(ville solidaire)

Vacances et solidarité : une valeur à Champs-sur-Marne 4

(urbanisme)

Une Charte de la construction au service de tous les campésiens 6

(culture)

Médiathèque 8

(dossier)

Orientations budgétaires : maintenir les objectifs au service des Campésiens 9-11

(travaux)

Travaux en ville 12-15

(tribune politique) 17

(infos pratiques) 18-19



Champs-sur-Marne magazine n°228 Avril 2017 - Directeur de la publication : Maud Tallet
Rédaction/Conception/Photos/Illustrations : Service Municipal Communication - Collection privée - Fotolia - © G. Rollando
Impression : Direct Impression - 26 bis, boulevard de Beaubourg - 77184 Emerainville
Distribution : Le Diffuseur
Service Communication Tél. 01 64 73 48 38

Vacances et solidarité : une valeur à Champs-sur-Marne

Depuis 2007, la ville a mis en œuvre un dispositif innovant ouvert aux exclus des vacances, à tous ceux qui n'ont pas les moyens de partir : il s'appelle « Loisirs Vacances Solidarité ».

Au départ, il y a une association nationale, « Les vacances solidaires », un temps soutenu par les pouvoirs publics, inspirée par une loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. Cette association a son siège national à Champs-sur-Marne. Fort naturellement, la ville travaille avec elle.

Les objectifs de ce dispositif inspirés de la loi et de l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, aux vacances reposent sur quelques principes simples : les personnes aux ressources modestes sont trop souvent exclues des vacances ; les vacances sont un droit et partir en famille

ne doit pas être un privilège. Autrement dit, les offres de séjours favorisent la mixité sociale et les prestations sont identiques quels que soient les revenus.

Concrètement, les familles peuvent prétendre à un séjour d'une semaine une fois par an à la mer, à la montagne ou à la campagne. Elles y ont accès en fonction d'un barème de ressources qui intègre même les minimas sociaux. Et les vacances au rabais sont exclues. Un séjour à la mer peut se situer sur la côte d'azur au mois d'août ! Les vacances à la mer sont de loin les plus demandées.

La formule « Loisirs Vacances Solidarité » offre aussi des séjours plus courts d'un

week-end, à Disneyland Paris ou à Center Park par exemple. Elle peut aussi s'adresser à des Seniors dont les pensions sont trop faibles pour les aider à partir avec leurs petits-enfants avec l'idée de favoriser les liens intergénérationnels. Les séjours proposés sont alors différents.

Les personnes en charge de ce dispositif au sein du Centre Communal d'Action Sociale n'ont pas de catalogue de voyages à proposer. Elles présentent des séjours possibles, répondent aux attentes, aident à trouver des solutions au cas par cas par leur connaissance du public et le retour d'expériences. « **Je suis toute seule avec mon fils mais j'ai pu partir une semaine à la mer avec lui, ce que je n'aurais pas pu faire autrement. Les personnes sont très à l'écoute, elles m'ont passée un petit coup de fil** » rapporte Marie-Louise.



Droit aux vacances, solidarité, insertion sociale, justice, la ville et l'association sont animées par une philosophie commune. Tous les ans, « Loisirs Vacances Solidarité » pourrait profiter à plus de monde encore. Raison de plus pour que ce dispositif soit connu et promu au regard des vrais moments de bonheur qu'il permet de partager en famille.



Préserver l'autonomie communale et une intercommunalité de projet

Par deux fois, les maires et élus du centre et de la droite ne sont pas venus siéger en séance au comité d'agglomération, pour le vote du budget.

La première fois, cela n'a pas permis au « quorum » d'être atteint (*la moitié des élus plus un*) et la séance a dû être reportée.

La deuxième fois, seuls les élus socialistes communistes et verts étaient présents. Le premier budget de la nouvelle intercommunalité élaboré dans de nombreuses réunions de commissions, de bureau communautaire, de conférence des maires a pu être adopté à l'unanimité des présents.

L'attitude des maires et élus du centre et de la droite pourrait poser question si les propositions de Brice Rabaste, maire de Chelles, représentant le groupe de la droite et du centre n'éclairait pas l'objectif poursuivi par ces élus minoritaires, au sein du comité d'agglomération :

- le comité compte 65 élus représentant chacune des 12 communes ;
- la conférence des maires compte les 12 maires à majorité du centre et de la droite ;

Brice Rabaste propose, ni plus ni moins que la conférence des maires soit une « véritable instance de décision »... le comité d'agglomération issu de la représentation des communes verrait ses pouvoirs rognés, son expression démocratique remise en cause alors que déjà Paris-Vallée de la Marne avec 12 communes, 335 000 habitants, la baisse des dotations de l'Etat et la menace de la suppression des fonctionnaires vide les communes de leurs moyens d'intervention pour chacune des populations concernées.

La conférence des maires ne peut être un conseil des ministres. Pire, il ne faudrait pas qu'apparaisse l'idée de gérer l'intercommunalité par décret ou par « ordonnance »...

Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne

Une Charte de la construction au service de tous les campésiens

Tout en préservant l'environnement, il y a urgence, surtout en Île-de-France, à construire du logement quand, selon les chiffres de l'INSEE, 10 % de la population y subit le mal-logement.

Et si jusqu'ici, les opérations se travaillaient à l'unité, projet après projet, l'arrivée du Grand Paris Express et le Contrat de Développement Territorial qui lui est attaché, le développement attendu autour de la nouvelle gare oblige à de nouvelles dispositions. Il faut construire mais il faut construire autrement, et pour cela formaliser les attentes et les exigences des uns et les engagements des autres à travers une charte qui encadre la construction de programmes urbains, durables, de qualité, à des prix de sortie maîtrisés et qui permettent à tous de se loger en fonction de ses besoins et de ses possibilités.

Une charte de la construction durable qui entend définir ce que veut dire «construire autrement» à Champs-sur-Marne. Ce texte sera travaillé bien sûr avec les promoteurs et bailleurs qui bâtissent la ville ou souhaitent participer à son développement, mais aussi et surtout avec les associations de locataires, les élus et les habitants eux-mêmes. L'objectif est de faire de Champs-sur-Marne, une ville durable et accessible, grâce à des réalisations exemplaires au plan écologique, abordable pour tous ses habitants, capable d'offrir un parcours résidentiel aux campésiens d'aujourd'hui et de demain.

« Une production importante de logements à prix abordables devient donc cruciale pour contrebalancer la tension grandissante du marché immobilier », estime l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) d'Île-de-France. Pour atteindre cet objectif, des réflexions pourraient être menées sur la réduction des coûts de construction.

La préemption devient alors un outil efficace surtout lorsqu'elle peut être portée par des acteurs publics, comme l'OPHLM77 (rue Emile Hart), ou l'EPPFIF, l'établissement foncier de la Région Île-de-France, comme la résidence Evora dans la rue de Paris.

« L'augmentation des prix immobiliers en Île-de-France, alors que le pouvoir d'achat des Franciliens est au plus mal, empêche la majorité des ménages d'accéder à la propriété et les éloigne de plus en plus des centres urbains. À Champs-sur-Marne, au contraire, nous faisons le choix de construire une ville pour le bien de tous ». La question du terrain traitée en amont, celle de la maîtrise de l'énergie pour les futurs habitants dessine le modèle que les promoteurs immobiliers seront appelés à mettre en œuvre sur le territoire de la commune : avec l'exemple de « Pitch Promotion » où certains locataires reconnaissent n'avoir pas allumé le chauffage de tout l'hiver ! Que l'on accède à la propriété, avec des traites souvent un peu élevées, car les prix de sortie restent toujours trop élevés par rapport aux salaires moyens des

accédants, ou qu'on soit locataires, maîtriser les charges, c'est d'abord construire autrement, avec d'autres matériaux, avec d'autres organisations, régulatrices et économes en termes d'énergie, à l'intérieur de bâtiments qui s'inscrivent bien dans le paysage. Ainsi, lors de l'inauguration de la rue Emile Hart, la représentante de « Pitch Promotion » tenait à rappeler le travail réalisé avec la ville de Champs-sur-Marne et « Un beau programme, des constructions qui travaillent la mixité, où on ne voit pas la différence entre la location et l'accession, des prix encadrés par des seuils qui permettent à la population d'accéder plus largement à la propriété et qui nous obligent à inventer, à innover dans nos processus et nos matériaux au regards des objectifs de consommation énergétique ».

C'est cette expérience, au bénéfice des Campésiens, que la ville de Champs-sur-Marne souhaite pouvoir travailler à l'heure de la mise en œuvre du Contrat de Développement Territorial lié à l'arrivée de la gare du Grand Paris Express, avec tous les volontaires intéressés par ces questions.



(actualités)

Festivités Campésiennes

Champs en Fête !

Le samedi 20 mai, en partenariat avec l'ensemble des associations campésiennes qui participent à l'animation de la vie locale, la ville de Champs-sur-Marne organise une nouvelle édition de « Champs en Fête ».



Avec, au cours du même week-end, la «Farandole des associations», et pour la deuxième année, la «Nuit des musées» un week-end qui continue de s'étoffer pour devenir une véritable fête de printemps, un rendez-vous festif et familial, culturel, ancré dans la ville.

Le samedi 20 mai, le parvis de l'hôtel de ville s'anima dès 10h le matin, à l'ouverture du marché de printemps, un marché éphémère, qui durera tout le week-end, tourné vers l'artisanat d'art et de gourmandises de terroirs. Un stand de l'Unicef sera tenu par les bénévoles du comité de Seine-et-Marne pendant de nombreuses animations, comme la balade en poney ou les initiations de capoeira vous seront proposées.

À partir de 16h, c'est la Farandole qui s'avance sur le mail Jean Ferrat avec la participation de nombreuses associations campésiennes qui présentent leurs activités, leurs créations et leurs ateliers de jeux ou leurs petits plats et qui n'hésitent pas à

monter sur scène pour, chacune leur tour, par la danse, le théâtre, le chant et le folklore offrir un après-midi de détente et de convivialité aux Campésiens.

A 19h, derrière leur allure un peu étriquée de garçons de bonne famille, Jean et Charles, deux gentils clowns paumés, forment un duo de curieux magiciens et de drôles de savants manipulateurs : massues, cannes, diabolo-toupies, de jonglerie fraternelle en micro-acrobatie, ils donnent à ces objets une vie toute en surprises et en taquineries. Voltige riquiqui et frissons garantis !



Et comme les choses sont bien faites, chacun pourra trouver parmi les stands une spécialité pour se restaurer sur place. Après le spectacle, tous ensemble, déambulation en musique, en direction du château !

Les jardins paysagers du château s'éclaireront de près de 3 000 ombrelles lumineuses pour une visite totalement inédite. Pendant que la façade sera mise en scène côté rue de Paris, les visiteurs d'un soir devront découvrir les miroirs cachés dans l'exposition des costumes « De la belle époque aux années folles ».

Le samedi 20 mai, Champs est en fête !

Pour la sécurité et le bon déroulé de ces événements, un plan de stationnement exceptionnel sera mis en place.

Comment préparer sa première entrée en maternelle

Mon enfant entre en maternelle.

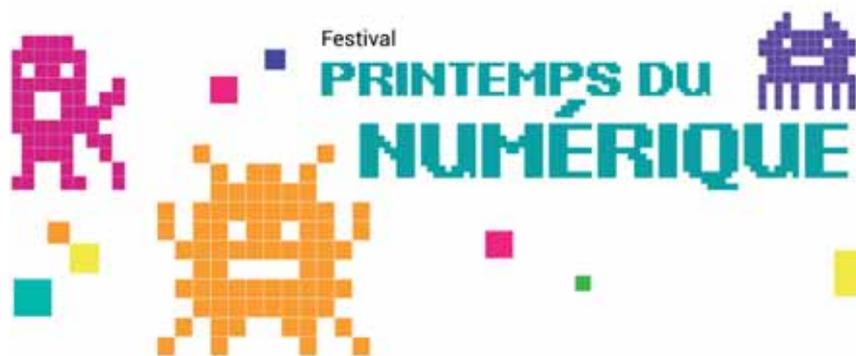
Comment préparer sa première rentrée ?

Rencontre animée par la psychologue des crèches et une directrice d'école maternelle le mardi 9 mai, à la Maison des Enfants, 1, route de Malnouve, et le mardi 16 mai, au Bois des Enfants, allée de la lisière. Venez partager votre expérience de parents et poser vos questions...

Le nombre de places étant limité, n'oubliez pas de vous inscrire sur le lieu d'accueil de votre enfant ou auprès de son assistante maternelle.



Médiathèque



Dans le cadre du Printemps du numérique...

... du mardi 9 mai au samedi 3 juin, le réseau des médiathèques de l'agglomération Paris - Vallée de la Marne propose des expositions, conférences, ateliers divers, tournois et des lectures augmentées, autour des pratiques numériques et plus particulièrement de l'univers des jeux vidéo. Pendant ces quatre semaines, une exposition sur la Petite histoire du jeu vidéo retracera les grandes dates du jeu vidéo et des consoles, de la première génération aux dernières licences...

A partir de 8 ans, les qualifications du grand tournoi le mercredi 10 mai à 15h pour Mario Kart 8 et le samedi 13 mai à

15h pour Fifa 17 et une initiation au code pour apprendre à créer son premier jeu vidéo, le samedi 3 juin à partir de 10h30. A partir de 16 ans, pour un public averti, venez tester les jeux vidéo en réalité virtuelle le vendredi 12 mai à 19h !

Le « Printemps du numérique », à la médiathèque du Ru de Nesles, du mardi 9 mai au samedi 3 juin.

Le « Yarn Bombing », vous connaissez ?

Et si on vous parle de tricot-graffiti ou de tricot urbain ? A la place des bombes de peintures, ici le graffiti se fait en... tricot, au

crochet, en tissage et en accrochage ! La base : le fil qui habille et personnalise. Ici l'objectif est la création d'une œuvre collective à partir de vos réalisations, fleurs, pompons, carrés, unes sculptures tricotées qui sera exposée dans la médiathèque du Ru de Nesles. A vos aiguilles ! **« Yarn Bombing », à la médiathèque du Ru de Nesles, le samedi 13 mai à 16h.**

La médiathèque du Ru de Nesles propose le samedi 13 mai à partir de 16h, **une initiation et découverte du piano avec un professeur du réseau des conservatoires Artemuse.**

Orientations budgétaires : maintenir les objectifs au service des Campésiens

Dans un contexte marqué par le désengagement de l'Etat, les difficultés et les incertitudes, la commune adopte des orientations budgétaires qui maintiennent ses grands objectifs : garantir la qualité du service public local, répondre aux besoins des Campésiens et préparer l'avenir.

Un contexte à l'austérité

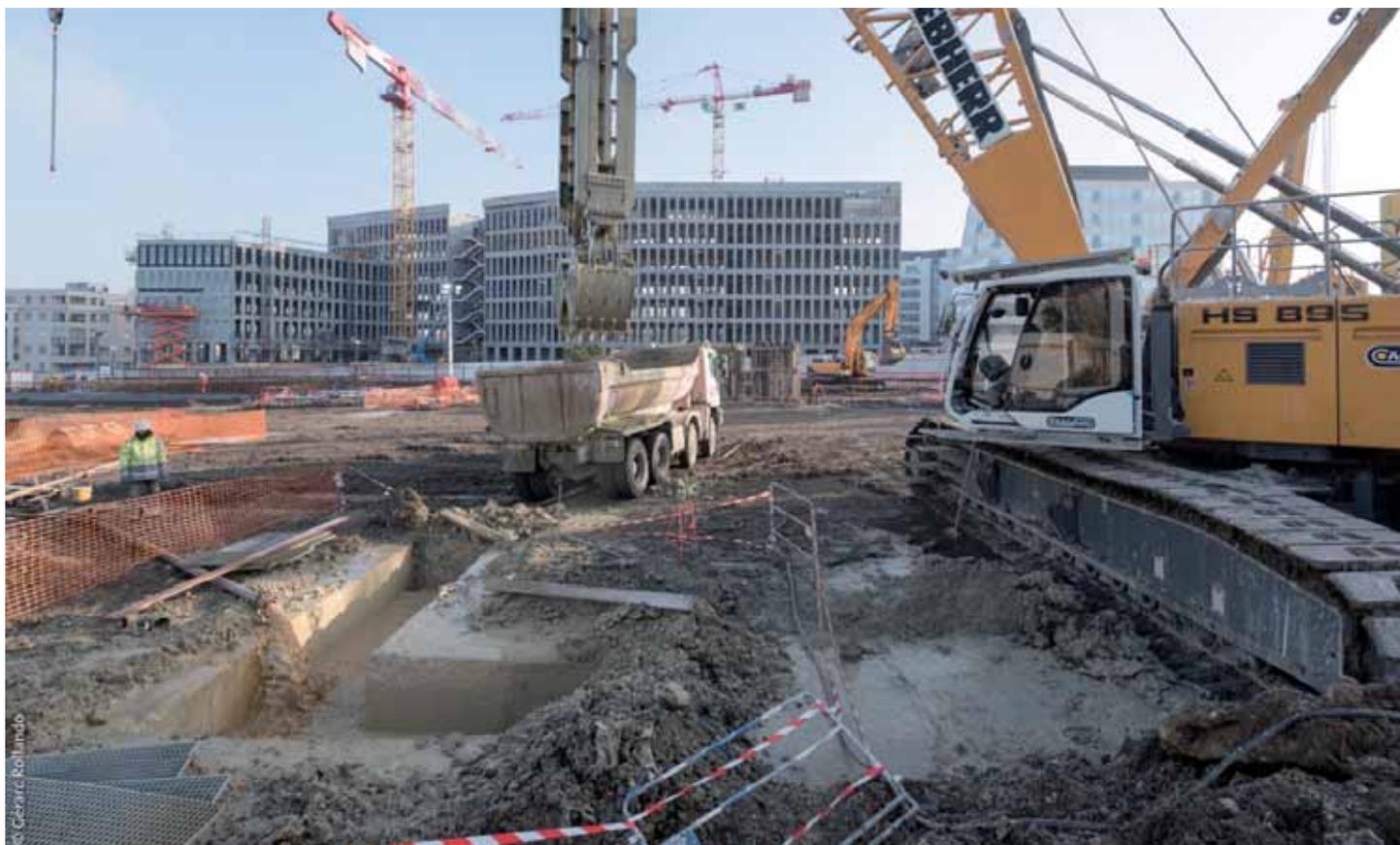
Plus que jamais, les grandes orientations européennes et nationales continuent d'exercer de lourdes contraintes sur les finances communales. On ne compte plus leurs noms : Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance, Pacte européen, Pacte budgétaire européen, Programme de stabilité... L'objectif affiché, c'est une baisse de la dette publique et du déficit qui doit se situer sous les 3%

du Produit Intérieur Brut (PIB). Mais il faut également financer les baisses d'impôt consenties aux entreprises : 20 milliards d'euros. Et les collectivités, invitées à réduire leurs dépenses de fonctionnement, sont fortement impactées. Ce sont pourtant elles qui assurent 70% de l'investissement public en France.

La loi de finances pour 2017 ne déroge pas à cette orientation lourde. La contribution au redressement des finances publiques

prévoit une nouvelle baisse de la dotation de l'Etat aux collectivités, moindre qu'en 2015 et 2016 mais de 2,63 milliards d'euros tout de même. Elle opère en outre une réforme des aides aux communes en difficulté, en l'occurrence celle qui porte le nom de Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS). Champs-sur-Marne n'échappe pas à cette baisse de dotation et à cette réforme.





Les ressources : toujours en baisse

Entre 2014 et 2017, notre commune perd 2 millions d’euros de dotation forfaitaire qui est la principale composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Elle baisse de 11% par rapport à l’année précédente et de 36% sur la dotation de 2014. Champs-sur-Marne qui recevait des aides de certains fonds de soutien comme le Fonds de soutien de la Région Ile-de-France subit de plein fouet le changement des règles de calcul : de bénéficiaire, elle est devenue ou va devenir contributrice. Malgré ces contraintes, la ville a décidé de maintenir un haut niveau de service public et un niveau significatif d’investissement. Pour y parvenir, elle a décidé de recourir à l’autofinancement et de maîtriser ses dépenses à l’euro près. La maîtrise de notre coût de fonctionnement, notamment de la masse salariale, est une garantie de dégager des excé-

dents gage de notre capacité à emprunter à des taux intéressants et par voie de conséquence à entretenir le patrimoine. Malgré les contraintes, la ville se propose de ne pas recourir « au levier fiscal, c’est-à-dire à la hausse de l’impôt ». Les taux de la Taxe d’habitation, de la Taxe foncière sur la propriété bâtie et non bâtie devraient rester inchangés. En 2016, ils étaient de 17,95% pour la taxe d’habitation, de 29,50% sur la taxe foncière de la propriété bâtie, de 92,75% de la taxe foncière sur la propriété non bâtie. Les ressources fiscales sont affaiblies par les exonérations de l’Etat qu’il ne compense le plus souvent que très partiellement. L’agglomération Paris-Vallée de la Marne qui va perdre elle-même 3,8 millions d’euros du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (F.P.I.C.) va réduire ses transferts vers notre commune. L’attribution de compensation se voit ainsi diminuée de 340 664 €. Les subventions du

Département vont également baisser. La participation des familles est une ressource de près de 2,5 millions d’euros au budget primitif de 2016 mais elle est calculée sur la base d’un taux d’effort qui dépend de leurs revenus. La Caisse d’Allocation familiale soutient différentes structures : crèches, centres de loisirs, lieux d’accueil parents-enfants.

Les dépenses : réduites

Les dépenses sont constituées des charges à caractère général, charges financières et masse salariale. Ces deux dernières années, les efforts consentis sur les dépenses à caractère général ont permis de réaliser des économies de 6%, au-delà des 5% qui étaient demandés.

La masse salariale dépend de plusieurs facteurs : effectifs, temps de travail, structures, traitement indiciaire, régime indemnitaire. Certaines dépenses pourtant ne dépendent pas de la ville comme le Temps d’Activité Périscolaire (TAP) voulu par le gouvernement. D’autres dépenses exceptionnelles sont parfois nécessaires comme les heures supplémentaires pour la tenue des élections par exemple.

Dotation forfaitaire (euros)	2014	2015	2016	Prévision 2017
	6 665 134	4 870 498	4 087 277	3 607 918

Notre commune qui compte 482 agents sur des emplois permanents ne cherche pas à appliquer les règles mécaniques de non-remplacement. La baisse de 2,34% du budget du personnel qui est proposée pour 2017 n'empêche pas de répondre au mieux de la demande sociale. Le budget 2017 intégrera l'augmentation du point d'indice et régime indemnitaire. Notre ville a le souci constant de l'organisation adéquate qui assure un service de qualité tout en maîtrisant les coûts.

L'investissement : assuré

Les dépenses d'investissement s'inscrivent dans un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce plan vise tous les quartiers de la ville ainsi que des infrastructures et des équipements de qualité. Cette année de gros travaux indispensables sont engagés : reprise en sous-œuvre du restaurant scolaire Paul Langevin et des tennis de la Fontaine aux Coulons. Il privilégie aussi les dépenses génératrices d'économie de fonctionnement. Pour 2017, l'investissement est significatif puisqu'il augmente de 20% sur le budget précédent, soit 4,294 461 millions d'euros. Naturellement, les services de la commune cherchent toutes les aides possibles pour compléter ces investissements : Région Ile-de-France, Département, Agence de l'Envi-

ronnement de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Il existe bien un Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) mais jusqu'à présent, les conditions d'éligibilité restent obscures et il ne se traduit pas par l'attribution de subventions.

La dette : maîtrisée

Sollicitée non pour le fonctionnement mais pour l'entretien ou la construction d'équipements durables, la dette de la commune est maîtrisée malgré le désengagement de l'Etat. Le recours à l'emprunt a été activé pour 1,5 million d'euros en 2015 et 2016. La maîtrise d'une dette réside principalement dans la capacité de désendettement de l'emprunteur. Or, à Champs-sur-Marne, cette capacité reste forte avec une dette dont la durée de vie moyenne est de 5 ans et 10 mois. En 2016, une épargne de 998 524 euros a pu être reconstituée sur des économies de fonctionnement en dépit de la baisse des dotations de l'Etat. L'objectif du budget 2017 sera de consolider la reconstitution de cette épargne et de dégager des moyens qui permettront d'emprunter et d'investir.

Les contraintes vont continuer de peser lourdement sur les finances communales. Le court terme des politiques nationales et les réformes incessantes ne permettent pas une grande visibilité. Les décisions définitives en matière budgétaires ne seront prises qu'à l'issue de l'élection présidentielle. Cette incertitude rend difficile pour la ville la prévision et la vision à long terme, d'autant plus que le contexte d'austérité actuel limite les marges de manœuvres.

Néanmoins, les grands axes budgétaires demeurent malgré la baisse des dotations : pas d'augmentation de la fiscalité et préservation des services à la population. En dépit des contraintes externes, le budget 2017 maintient le cap d'un service public de qualité ouvert à tous.

Épargne nette (euros)	2014	2015	2016
	2 491 778	- 57 594	998 524

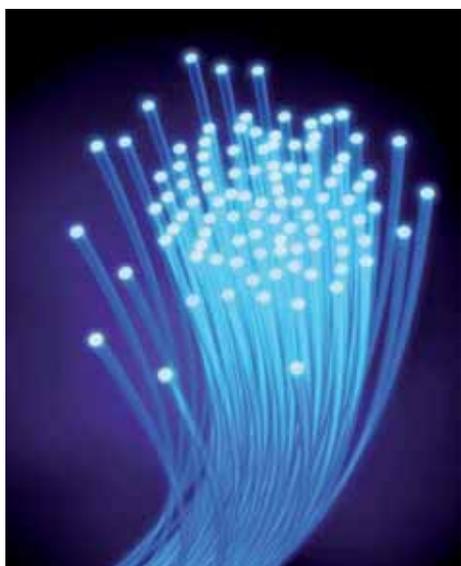


Champs-sur-Marne, une ville bientôt branchée

Jusqu'à présent, la fibre optique n'était que très partiellement présente sur notre territoire. L'achèvement de la couverture est prévu pour la fin de l'année.

Pendant longtemps la ville avait été présentée comme prioritaire pour bénéficier de cet équipement mais rien n'arrivait. Il faut préciser que les réseaux de communication ne relèvent pas d'une compétence communale. Ce sont les opérateurs comme France Telecom qui en ont l'initiative. Puis, par étapes, la fibre avait fait son apparition à Champs-sur-Marne.

En 2009, quelques points très limités du territoire communal furent reliés au réseau du département qui procédait à ses installations. En 2012, Orange, nouveau nom de France Telecom installe des réseaux sur quelques quartiers comme Descartes et Bois de Grâce. Théoriquement la fibre est là mais ces installations n'étaient toujours pas exploitées.



En 2015, le déploiement s'étend un peu. Cette fois-ci le réseau est commercialisé. Les habitants des quartiers reliés commencent à pouvoir s'abonner. Trois quartiers bénéficient du Très haut débit : Descartes, Bois de Grâce et Le Nesles. Le tiers de la commune est alors couvert.

La dernière phase, cette année, devrait permettre à l'ensemble de la ville d'être équipé. Les travaux ne posent pas de problème particulier. Ils ne devraient pas connaître de retard parce qu'il n'y a pas de nouvelles tranchées à creuser avec les aléas que cela comporte. Le déploiement de la fibre va s'effectuer à partir du réseau existant. Les trappes sur les trottoirs sont déjà là. Rien, a priori, qui ne soit en mesure de perturber le planning. Les habitants vont voir apparaître 17 nouvelles « armoires » ! Ces armoires sont les points de mutualisation à partir desquels les abonnés sont desservis. En 2018, tous les Campésiens qui le désirent vont pouvoir s'abonner.

Mieux encore : « Il y aura de la fibre jusqu'au bout, c'est-à-dire la norme la plus fiable » précise le technicien. Précision technique qui mérite d'être faite. La norme FTTH (Fiber to the Home) emmène de la fibre jusqu'à la maison contrairement à certaines technologies. Les technologies développées à partir de la téléphonie et du cuivre comme l'ADSL, où celles qui laissent du cuivre dans les terminaisons limitent ou altèrent malgré tout le débit. Un site national permet de visualiser la progression des travaux d'installation de la fibre. Chacun pourra ainsi

suivre en temps réel la desserte de son quartier et le démarrage de l'exploitation. L'adresse Internet : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

La fibre optique qui a supplanté l'ADSL permet de transporter un volume d'informations (documents photos, vidéos) sans comparaison avec le réseau de première génération. Plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception est rapide. Dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde, l'accès Internet est considéré comme à « Très Haut Débit », le « bit » étant l'unité de mesure. C'est ainsi qu'aujourd'hui, via une box, la fibre optique permet d'acheminer simultanément à grande vitesse de la téléphonie, de la télévision, et d'importantes quantités de contenus numériques. Une avancée qui s'est traduite dans les mots. Du Haut Débit nous sommes passés au Très Haut Débit.

Un nouveau parking près de la future gare du Grand Paris Express

Les chantiers autour de la future gare du Grand Paris Express sont importants, nombreux et vont s'étaler sur plusieurs années. Ils ont pour conséquences de consommer de l'espace et de neutraliser du stationnement perdu pour les usagers.



L'impact est estimé à une perte de 150 places. En attendant que la réalisation de tous ces programmes prenne fin, pour compenser ce manque et répondre au besoin en stationnement, la ville a demandé et obtenu la mise en chantier d'un parking. Le montage de ce dossier touche à sa fin. EPA-Marne, l'Établissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée met un terrain

à disposition pour réaliser cet équipement. La société du Grand Paris prend intégralement en charge les travaux d'aménagement pour un coût de 675 000 € hors taxe. Il se situera aux abords du boulevard Newton, à l'est du boulevard Copernic Parking public, gratuit, il sera ouvert aux usagers du RER et aux riverains. Il ne coûtera rien à la ville. Le démarrage des travaux n'est pas encore fixé mais il devrait

intervenir dans le courant de l'année. Quelques décisions techniques restent à définir mais l'objectif reste une mise en œuvre et une ouverture au plus vite.

Groupe scolaire Paul Langevin : des travaux bien nécessaires

Alors que s'achèvent les travaux de l'école de la Faisanderie ceux de l'école Paul Langevin ne vont pas tarder à démarrer.



« **Maladie chronique** » en Seine-et-Marne, les terres argileuses laissent s'enfoncer les fondations des équipements ce qui se solde par de sérieux impacts sur le bâti. Les vitres se cassent, des fissures apparaissent, il faut faire des sondages, des études et puis se résoudre à lancer des reprises en « sous œuvre » lorsque manifestement les fondations ne sont pas assez profondes.

A l'école Paul Langevin, c'est précisément l'objet des travaux à venir. Ils vont consister là aussi à renforcer les fondations mais ne concerneront que l'office de restauration. Des joints de dilatation vont être posés entre les structures pour les renforcer pen-

dant les travaux et amortir les impacts prévisibles. La première phase comprend la démolition de la dalle et la mise en place de micropieux de 17 mètres de longueur. La deuxième étape prévoit de laisser reposer l'ensemble, ce que les techniciens appellent la stabilisation. Des travaux « de second œuvre » seront alors menés : reprise des verrières, électricité, chauffage, carrelage, remise en état de l'office. Les différents corps de métiers interviendront sur 430 mètres carrés de surface. Les classes et le centre de loisirs resteront à Paul Langevin. Seul l'espace de restauration sera neutralisé. Tout devra être fait pour limiter les perturbations sur la vie scolaire.

Le calendrier prévu pour ces travaux de consolidation va de juillet 2017 à novembre 2018. Il sera organisé au mieux notamment pour réduire les nuisances sonores pendant les classes. Les dalles par exemple, seront cassées l'été pendant les vacances scolaires. La ville va y engager des moyens. Le budget prévisionnel global est de 1 096 000 €. Champs-sur-Marne touchera 175 936 € de subvention mais, seulement, en 2018 lorsque 80 % de ce budget sera dépensé. Ces travaux sont absolument nécessaires. La commune ne peut laisser l'argile endommager durablement ses équipements.

L'année des travaux pour les tennis du stade de la Fontaine aux Coulons

Les terrains des tennis de la Fontaine aux Coulons, sont aussi victimes des mouvements d'argile qui impliquent également une « reprise en sous œuvre » de même nature.

Pour les tennis, la durée des travaux devrait être plus limitée qu'à Paul Langevin. Il y a quelques années, des interventions d'attente comme des injections dans les fissures, avaient été entreprises.

Aujourd'hui, il n'est pas possible d'attendre ou de les retarder plus longtemps. Des études techniques sont encore à venir mais les travaux définitifs vont commencer en juin-juillet 2017 et se dérouler en deux phases :

- d'abord les terrains extérieurs
- puis, une fois cette consolidation terminée, en octobre-novembre, à leur tour les tennis couverts vont recevoir un traitement identique.

Ce phasage a été prévu pour permettre une continuité d'utilisation. Là encore, les travaux sont d'importance. Il s'agira également de reconstruire une dalle portée sur micropieux mais pas seulement.

Compte tenu de l'ampleur du chantier, la ville a décidé d'en profiter pour refaire l'isolation, reprendre des éléments de charpente métallique, mettre en conformité l'éclairage avec les normes de la Fédération Française de Tennis. L'aménagement du club house est également prévu. Les douches et les vestiaires sont insuffisants. Il y a des problèmes d'espace et d'accessibilité. Si toutes les décisions techniques ne sont pas encore actées, l'objectif des ouvrages à venir est de les résoudre au mieux. L'intervention sur les tennis de la Fontaine aux Coulons représente un chantier de 1800 mètres carrés

pour un budget prévisionnel de 1,7M€ subventionné à hauteur de 201 069 euros. Champs-sur-Marne dispose néanmoins d'un atout : ses compétences techniques. Pour le gros œuvre, comme pour toute collectivité, la ville fait appel à un bureau d'étude. Mais pour les travaux intérieurs, elle peut profiter de ses ingénieurs, de sa maîtrise d'œuvre in-

terne. Une compétence technique interne qui constitue une économie indéniable. En 2017, l'entretien du groupe scolaire Paul Langevin et des tennis sont les deux grosses opérations de l'année. Mais il s'agit là de son patrimoine. Elle ne peut pas faire autrement que de le préserver pour préparer l'avenir de sa jeunesse.



Interdiction temporaire de vente d'alcool à emporter à partir de 21h

Vu le code général des collectivités territoriales (...);

Vu le code de la santé publique (...);

Vu la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (...);

(...) ...

Vu l'arrêté municipal du 9 mars 2016 relatif à l'interdiction temporaire de vente d'alcool ;

Vu la circulaire ministérielle du 4 avril 2005 à la prévention des atteintes à l'ordre et à la tranquillité publique liées à la vente de boissons alcooliques à emporter et à la consommation d'alcool ;

Considérant que le maire est chargé de la police municipale qui a pour objet d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques et comprend notamment le soin de réprimer les atteintes à la tran-

quillité publique telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tout actes de nature à compromettre la tranquillité publique.

ARRETE

Article 1 : La vente de nuit d'alcool à emporter occasionne une consommation excessive d'alcool sur le domaine public, ce qui entraîne, fréquemment, divers désordres constatés et subis par le voisinage et les passants-tels les attroupements, violences, tumultes, tapages nocturnes, rixes et disputes, comportements agressifs, dépôts de détritus sur la voie publique, (...), accompagne les trafics de drogue ampli-

fiant les nuisances apportées par ceux-ci, et porte atteinte à l'ordre public tant sur le plan de la sécurité, de la tranquillité et de l'hygiène publiques. La vente d'alcool à emporter par les commerces situés sur le territoire de la commune est interdite à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 1^{er} janvier 2018 de 21h à 2h du jeudi soir au dimanche inclus, la veille des jours fériés et les jours fériés ainsi que pendant les périodes de vacances.

Article 2 : Les établissements concernés (tels les épiceries, les supérettes, les supermarchés) doivent prendre toutes les mesures visant à mettre hors de portée l'intégralité des boissons alcooliques pendant cette période et les horaires d'interdiction...



GRUPE ÉLUS COMMUNISTES ET CITOYENS

À l'issue du premier tour le PCF a dénoncé « une situation extrêmement grave pour notre pays ». Le second tour de l'élection présidentielle opposera la candidate de l'extrême-droite populiste et xénophobe, Marine Le Pen, à Emmanuel Macron, candidat que les milieux financiers se sont choisis pour amplifier les politiques libérales dont notre pays souffre depuis 30 ans. Le PCF considère que « Marine Le Pen veut un monde dangereux où toutes les aventures guerrières deviendraient possibles, où toutes les rivalités nationalistes seraient encouragées. Le parti communiste, qui a activement participé à la campagne de Jean-Luc Mélenchon, qui réalise entre 19 et 20% de suffrages, salue également « la campagne de Jean-Luc Mélenchon, tous les militants communistes, du Front de gauche, de la France insoumise, les élus communistes et Front de Gauche, les citoyens qui s'y sont investis. « Ce résultat est le leur. » Cette campagne « lève bien un espoir nouveau pour l'avenir, pour réinventer la gauche nouvelle qu'attend notre pays, pour déverrouiller le système politique et la démocratie. L'engagement du P.C.F., de ses militantes et militants, de ses élu-e-s dans la campagne de Jean-Luc Mélenchon a permis des rassemblements prometteurs. Enfin, la leçon essentielle de cette campagne est que « rien n'est plus urgent que de continuer à ouvrir aux nouvelles aspirations, à une véritable démocratie citoyenne, les voies de leur rassemblement pour construire une nouvelle République sociale, écologique, solidaire, respectueuse de la diversité et des attentes de notre peuple. » Cette lutte de longue haleine se prolongera lors des élections législatives où le PCF compte faire élire des « députés qui résisteront à la droite et à l'extrême-droite, qui ne s'allieront pas avec les députés macronistes pour voter des lois antisociales. Des « députés porteurs de résistance et d'espoir face aux appétits de la finance et contre la haine et les divisions ».

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Tous différents, tous Campésiens : le FN ne passera pas

Tous différents, tous Campésiens est le nom d'une action menée par la municipalité, sous l'égide du service culturel avec l'implication de très nombreux services et élus. L'objectif est de mettre en avant la diversité (par leur âge, leurs origines, leurs conditions socio-économiques...) des habitants de notre ville, diversité qui constitue la richesse de Champs-sur-Marne. Cette diversité n'est pas un obstacle à la solidarité et à la fraternité. Elle en est le fondement à la fois par l'action publique, par le travail des associations et de la société civile. L'héritage culturel, la transmission entre générations et l'attachement au territoire, au lieu de vie qu'est Champs-sur-Marne sont ainsi les maîtres mots de ce projet.

A l'heure de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, cette action, au même titre que ce qu'entreprend chaque jour la majorité municipale et ce que nous promovons en tant que parti socialiste, a une résonance particulière. Nous refusons de céder aux chants mortifères du Front National, qui promeut le repli sur soi, la xénophobie, le révisionnisme de notre Histoire.

Ce ne sont ni les grands discours, ni les calculs politiques personnels qui doivent guider une volonté politique. C'est l'envie de faire société avec nos différences et notre volonté de créer en commun une France ambitieuse, sûre et solidaire. Le 7 mai, Champs doit illustrer sa ferme volonté de faire barrage au Front National.

O. Daniel, J. Gobert, C. Kastelyn, L. Kazarian, S. Sarr, C. Thépaut, T. Babec, S. Delestaing, C. Guédou, S. Russo

GRUPE APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le groupe appartenant à la majorité municipale n'est pas en mesure de proposer sa prise de parole, compte tenu de son impossibilité à répondre dans le délai proposé, c'est à dire dans une urgence immédiate.

Nous aurions aimé commenter l'actualité présidentielle, enjeu majeur des 5 ans à venir, mais il semblait délicat d'avoir à écrire un texte entre les deux tours de cette présidentielle, sans en connaître le résultat final.

Nous reprendrons donc le fil de nos inspirations dans le prochain numéro, sachant qu'il aurait été plus sage de s'organiser pour mettre en adéquation la sortie de ce numéro, avec une actualité brûlante qui ne peut laisser personne insensible.

C'est dommage !

Jean-François PIOTROWSKI, Micheline DAL FARRA et Florence BRET-MEHINTO

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Nous remercions celles et ceux qui ont choisi au 1^{er} tour de l'élection présidentielle un programme comportant une dimension écologique. L'écologie politique sera malheureusement absente au 2^{ème} tour ce qui ne nous empêchera pas d'être présents dans le combat pour l'avenir de la planète, la démocratie ne pouvant heureusement pas être réduite à la simple fonction électorale.

Lors du Conseil Communautaire de Paris Vallée de la Marne, la Droite a refusé de siéger pour le vote du budget 2017. La démocratie c'est aussi débattre et délibérer au sein des assemblées locales. Cela ne se fait pas dans le secret des commissions, dans les couloirs, dans les toilettes ou par presse interposée. Le budget a donc été voté à l'unanimité mais la Droite nous a privés du débat citoyen qui est le cœur de la démocratie locale.

Nous terminons avec une pensée émue pour Xavier Jugele, policier victime du terrorisme sur les Champs Élysées le 20 avril 2017, ainsi que pour les victimes de Tchernobyl, la centrale nucléaire qui a explosé le 26 avril 1986.

« L'enfant croit au Père Noël. L'adulte non. L'adulte ne croit pas au Père Noël. Il vote ». Pierre Desproges.

GRUPE CHAMPS TOUS ENSEMBLE

FIDÈLES À NOS VALEURS

Autorité, Sécurité, Liberté, Responsabilité, Solidarité : à l'aube d'une aventure très hasardeuse et incertaine pour la France, nous réaffirmons avec force et conviction les valeurs qui fondent nos engagements locaux et nationaux pour travailler au mieux au service de notre ville et de ses habitants.

Ainsi, notre Groupe a voté le budget primitif parce qu'il correspond largement à nos propres orientations concernant les recettes et les dépenses tout en soulignant qu'il ne s'agit pas d'approuver la politique générale de nos adversaires avec lesquels nous sommes légitimement en désaccord sur des sujets importants comme la sécurité. Nous apprécions toutefois que nos observations et nos propositions soient parfois retenues, ce qui n'est pas le cas partout. Ainsi, à l'intercommunalité, le groupe de la Droite et du Centre a boycotté le vote du budget pour désapprouver le mode de gouvernance, la méthode d'élaboration du budget et souligner les inquiétudes sur les perspectives financières.

Ces exemples illustrent notre volonté d'agir dans l'intérêt de Champs et de défendre vos intérêts.

A cet égard, l'affirmation de notre identité politique autour de nos valeurs est donc la meilleure garantie d'un travail efficace à votre service. C'est la raison pour laquelle nous apprécions le débat politique sain et que nous n'aimons pas les manœuvres politiciennes ou l'ambiguïté.

<https://www.facebook.com/ChampsTousEnsembleavecEricBitbol>

Contact : champstousensemble@gmail.com

E.BITBOL - C. JEUNESSE - JP. MARTY - A. MIQUEL - E. PEREZ - D. MOEBS - B. CHAMPES

HORAIRESD'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin de 9h à 12h pour les services municipaux : affaires générales, éducation, régie et solidarité.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit en mairie le mardi matin de 8h30 à 12h, sur rendez-vous, pris le vendredi au plus tard au 01 64 73 48 70

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 26 juin 2017

19h30

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet

par affichage,

presse locale et

site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

CÉRÉMONIE

Le 8 mai 1945, devant les représentants de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France, le III^{ème} Reich nazi capitulait. La seconde guerre mondiale et son cortège d'horreurs étaient terminés. A l'occasion du 72^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme, élus, anciens combattants et citoyens appellent à se réunir devant la stèle de la place du 8 mai.



SORTIE SENIORS

Le mardi 23 mai 2017, la municipalité organise à l'intention des retraités de la commune une sortie « après-midi récréatif » au bowling Maurice Chevalier de Nogent-sur-Marne. **Renseignements et inscriptions jusqu'au 12 mai auprès du service municipal solidarité au 01 64 73 48 30.** La sortie est gratuite et la réservation, obligatoire.

CINÉ SENIORS

Un vendredi par mois, à la Ferme du Buisson, c'est **Ciné Senior** ! Le vendredi 26 mai à 14h30 : « **Aurore** », avec Agnès Jaoui et Thibaut de Montalembert. Aurore est séparée, elle vient de perdre son emploi et apprend qu'elle va être grand-mère. La société la pousse doucement vers la sortie, mais quand Aurore retrouve par hasard son amour de jeunesse, elle entre en résistance, refusant la casse à laquelle elle semble être destinée. Et si c'était maintenant qu'une nouvelle vie pouvait commencer ? **Entrée : tarif préférentiel : 4 €.**

BIENVENUE À CHAMPS-SUR-MARNE !

Un nouveau FRANPRIX vient d'ouvrir Place du Bois de Grâce, son gérant, M. El OUBADI, et ses trois employés vous reçoivent chaque jour, du lundi au samedi de 8h30 à 21h et le dimanche matin à partir de 9h dans une surface de vente de 250 m², une pâtisserie, un snacking chaud avec pizza individuelle, et pas moins de 3 500 références de la vie quotidienne. Des services qui selon Mr El OUBADI devraient encore s'étoffer sous peu...



CONCERT HARMONIE

Le dimanche 21 mai, ne manquez pas le concert de l'Orchestre d'Harmonie de Champs-sur-Marne, sous la direction de Philippe Legris, la salle Jacques Brel de Champs-sur-Marne, à 16h. Et en attendant, pourquoi ne pas leur rendre une petite visite sur www.harmonie-champs.fr : vous y trouverez nombre de vidéos et d'enregistrements, à découvrir ! Attention, si le concert est gratuit, la réservation est, elle, indispensable ! Renseignements au 01 64 73 49 00.

CARTES D'IDENTITÉS

Dans le cadre du plan « Préfectures Nouvelle Génération », le ministère de l'Intérieur a modifié les modalités de délivrance des titres réglementaires et notamment des cartes nationales d'identité (CNI). La sécurisation de ces titres limitera le nombre de communes pouvant enregistrer les demandes : seules les communes déjà habilitées à recevoir les demandes de passeport pourront enregistrer les demandes de cartes nationales d'identité. En Seine et Marne, 31 communes sont habilitées, dont Noisiel et Torcy. Plus de renseignements sur le site de la préfecture de Seine-et-Marne.

VIDE GRENIER-BROCANTE - TROC ET PUCES À CHAMPS-SUR-MARNE !

Le dimanche 14 mai sera jour de brocante sur la place Pablo Picasso avec le Champs Futsal de Champs-sur-Marne.

Le dimanche 25 juin, l'Office Municipal d'Animation organise le « Troc et puces », en centre ville de 8h à 18h. Pour bénéficier d'un emplacement, une seule date d'inscription : **le samedi 13 mai, à la salle Jean Effel de 8h à 13h.** Pour faciliter votre démarche, la demande d'inscription peut être retirée en mairie ou téléchargée sur le site de la ville : www.ville-champssurmarne.fr Renseignements à l'OMA au 01 64 73 42 64.



BRADERIE SOLIDAIRE

Le Secours Populaire de Champs-sur-Marne organise le dimanche 14 mai, toute la journée, de 8h à 18h sans interruption, sa braderie annuelle à la Maison de la Solidarité, allée des noyers, place Pablo Picasso. Ce sera l'occasion de s'habiller ou de s'équiper à tout petit prix mais aussi d'être solidaire puisque la totalité de la recette servira au financement d'actions de solidarité menées par le Secours Populaire.

(Naissances)



Janvier 2017

Le 1^{er} : Lilya SMAÏL,
Le 6 : Hugues-Arnaud NGOMBO,
Le 16 : Souheyl CHEFEG,
Le 23 : Zara COULIBALY,
Le 24 : Giulia CARINI,
Le 26 : Johan DURAND,
Le 27 : Gabriel FERNANDO,
Le 31 : Rifk MAATOUG.

Février 2017

Le 2 : Jasmine M'LIK,
Le 6 : Selma BOUZIDI,
Elias BEN-ABDALLAH
Le 10 : Louane VU,
Le 13 : Noélyah KALANZAYA,
Le 16 : Ayan MANAN.

(Mariages)



Février 2017

Le 4 : Caroline LOROTTE DE BANES et Sylvain FOUQUET.

Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48
Fax. 01 64 73 48 12
Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr
<http://www.ville-champssurmarne.fr>

POLICE

- Bureau de Champs-sur-Marne
Rue Flandres-Dunkerque
Tél. 01 64 68 07 53
- Commissariat de Noisiel
Tél. 01 64 11 28 28

ERDF Urgence 0 972 675 077

GRDF Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - SFDE

ZI de Noisiel - Boite Postale 49
9, rue de la Mare Blanche
77425 Marne la Vallée cedex 2
Urgence 0 811 900 400

Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des Résidus Ménagers (SIETREM)

Tél. 0 800 770 061
<http://www.sietrem.fr>

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112
- POMPIERS : 18 ou 112
- SOS MÉDECINS 77 NORD :
0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny :
01 61 10 61 10
- Centre Anti-Poison :
01 40 05 48 48
- Urgence dentaire :
08 92 23 11 28

Concours "Champs ville fleurie" 2017

Bulletin d'inscription à retourner impérativement avant le **VENDREDI 26 MAI 2017** en mairie au service développement économique.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Étage* :
Téléphone :

Les notes attribuées par le jury sont basées sur des critères très précis, établis par le Conseil départemental de Seine-et-Marne, notamment sur la répartition des fleurs, leurs variétés, l'harmonie, la propreté.

ECONOMIE D'EAU (Les éco-gestes)

Gestion de l'arrosage :
• arrosage le soir ou le matin Oui Non
• utilisation de systèmes d'économiseurs d'eau (goutte à goutte, micro aspersion, paillage, plantes couvre sol, ...) Oui Non
• récupération de l'eau de pluie Oui Non
Implantation dans des endroits ombragés et/ou abrités de massifs et de plantes annuelles et biennuelles Oui Non

CHOIX DES ESPECES

Préférence pour les espèces de plantes vivaces ou de haies indigènes, moins consommatrices d'eau Oui Non
Utilisation de plantes rustiques, de type non "envahissantes" Oui Non
Utilisation de graminées pour combler les espaces vides Oui Non

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT LORS DU DESHERBAGE

"Couverture" du sol pour éviter d'avoir à désherber : Oui Non
• couvert végétal (plantes vivaces, couvre sol, graminées, ...) Oui Non
• couvert organique (paillage) Oui Non
Préférence pour des techniques manuelles (comme binage) ou thermique plutôt que le recours aux produits chimiques Oui Non

- S'inscrit au concours dans la catégorie
 - Maison/Jardin fleuri Balcon fleuri*
 - Cité fleurie Ecole fleurie Maison de retraite
- Désire faire partie du jury
 - Oui Non

***ATTENTION**
Les décors floraux doivent être visibles de la rue, les membres du jury ne devant pas pénétrer à l'intérieur des propriétés.



Samedi 20 mai 2017

à partir de

16h

CHAMPS

en fête

Farandole
des associations

Animations sur le mail
de l'hôtel de ville

Prestations des associations

Spectacle clownesque

Marché de printemps

